

Privilège

M. Broadbent: Il a changé le budget!

M. Lewis: En mai 1983, un journaliste a trouvé des documents budgétaires du gouvernement de l'Ontario dans une poubelle, à l'extérieur d'une imprimerie, la veille du budget. L'information devint publique. Le trésorier provincial, Frank Miller, n'a pas démissionné.

M. Riis: Où est-il maintenant?

M. Lewis: En mai 1987, le ministre des finances du Québec a connu une situation semblable. Des détails du budget ayant été communiqués à la presse, le ministre a déposé son budget immédiatement, une semaine avant la date prévue. Il n'a pas démissionné.

M. Lapierre: Il a commencé par présenter sa démission.

M. Lewis: Voici l'exemple d'Abbott pour ce qui est des libéraux. M. Abbott disait ceci: «J'ai annoncé il y a deux ou trois semaines, avant que le Parlement ne soit en session, mais après que l'on eut annoncé son rappel, que le gouvernement et moi-même avions l'intention, lorsque le Parlement se réunirait, de lui demander d'adopter ces taxes qui seraient en vigueur à compter du 17 novembre. La conclusion à laquelle je suis arrivé et à laquelle le gouvernement est arrivé après mûre réflexion, c'est que les circonstances sont exceptionnelles et que l'urgence était telle que des mesures devaient être prises.»

C'est un autre cas de ministre annonçant les détails à la radio avant de les annoncer à la Chambre. C'était sa défense. Il n'a pas démissionné.

Je voudrais parler de collaboration pendant une minute. Le chef du parti néo-démocrate parle de traditions. Je voudrais lui dire qu'un certain Bob Rae a peut-être un peu plus que lui le respect des traditions, car contrairement au chef du NPD il a dit que ce n'était pas nécessaire que M. Wilson démissionne.

Des voix: Bravo!

M. Broadbent: Qu'est-ce que cela prouve?

M. Lewis: Enfin, je veux rappeler ce que M. Stanfield a fait en 1968. Après que le gouvernement libéral de l'époque eut vu rejeter un projet de loi de crédits à l'étape de la troisième lecture, c'était la confusion totale dans le pays. Qu'est-il arrivé? M. Pearson est allé demander à M. Stanfield de bien vouloir consentir à un ajournement de la Chambre afin de pouvoir consulter ses troupes et décider des démarches à prendre par son gouvernement.

M. Valcourt: Dans l'intérêt supérieur du Canada.

M. Lewis: Oui, bien sûr. Dans l'intérêt supérieur du Canada, la Chambre a ajourné ses travaux. Il aurait été aussi facile hier soir au gouvernement de dire: «Écoutez, la Chambre des communes va siéger ce soir. Vous pouvez réunir vos gens et nous le savons.» Cela aurait été conforme à la tradition.

Des voix: Bravo!

M. Lewis: Le fait est que M. Stanfield accordait plus d'importance à cette assemblée qu'au capital politique que cette affaire pouvait lui rapporter.

Des voix: Bravo!

M. Kaplan: Qu'on tienne alors des élections au sujet du budget.

M. Lewis: Si vous le permettez, je voudrais déclarer pour conclure que je ne suis pas d'avis que le ministre des Finances devrait démissionner parce qu'il n'y a pas de raison pour cela, absolument aucune.

Des voix: Bravo!

M. Lewis: Je suis pour le respect de la tradition parlementaire en ce qui concerne le devoir du gouvernement lorsqu'il a un problème à régler. Nous aurions pu attendre la suite des événements. Nous aurions pu faire semblant qu'il n'y avait pas de problème. Nous aurions pu refuser de reconnaître la véracité des reportages télévisés. Nous aurions pu attendre à 17 heures, aujourd'hui. Mais non, le premier ministre (M. Mulroney) a convoqué la réunion dont j'ai parlé.

• (1220)

M. Lapierre: Pour demander la collaboration de l'opposition.

M. Lewis: Lorsque tout fut accompli, à 19 heures, il ne restait plus de doute. Comment pouvait-on annoncer le budget au plus tôt. . .

M. Lapierre: Qu'avez-vous fait entre 17 h 30 et 18 heures?

M. Lewis: . . . dans l'intérêt de tous les Canadiens? Nous nous sommes efforcés, comme il se doit, d'obtenir la collaboration des partis d'opposition. Je ne m'en excuse pas le moins du monde. Je leur ai dit: «Mettez toute partialité de côté. Venez à la Chambre des communes.» En vain. Ça va. Nous allons être jugés d'après notre comportement. Ils vont être jugés d'après leur comportement.